BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°26 du 25 septembre 2025

Les averses s'arrêtent en fin de semaine pour laisser place à une période de temps sec.

L'essentiel de la semaine

Carotte - céleri : les captures de mouche de la carotte restent hétérogènes.

Chou : toujours des pucerons cendrés dans tous les secteurs. Très peu de chenilles.

Poireau : vol d'automne de la mineuse du poireau en vallée de Seine en cours. Conditions de nouveau favorables aux thrips.

Salade : peu à pas de chenilles, des pucerons dans le Calvados.

Sommaire :

CAROTTE - CELERI : **2**
CHOU - NAVET : **5**
POIREAU : **9**
SALADE : **11**
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE : **15**
LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES ! **15**

FREDON NORMANDIE

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité
ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS
Avec le soutien financier de
CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

VIGILANCE Datura stramoine

Des plantes de Datura stramoine sont observées dans plusieurs secteurs Normands en parcelles de cultures légumières.

La vigilance est primordiale, y compris dans les zones encore peu à pas touchées, pour éviter une propagation à grande échelle du datura. Chaque plante peut en effet produire plusieurs milliers de graines dont la viabilité dans le sol dépasse 30 ans.

Il est important de surveiller les parcelles dans tous les secteurs.

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27	Vallée de Seine et 76	*3 parcelles de céleri rave* *1 parcelle de carotte*	
14	Plaine de Caen et Bordure maritime	*3 parcelles de céleri rave* *2 parcelles de carotte*	Céleri : Grossissement à récolte
50	Val de Saire	*3 parcelles de céleri rave* *4 parcelles de carotte*	
	Surtainville	*1 parcelle de céleri branche* *2 parcelles de carotte*	Carotte : grossissement à récolte
	Créances	*5 parcelles de carotte*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles de carotte* *3 parcelles de céleri rave*	

Mouche de la carotte :

Piégeage :

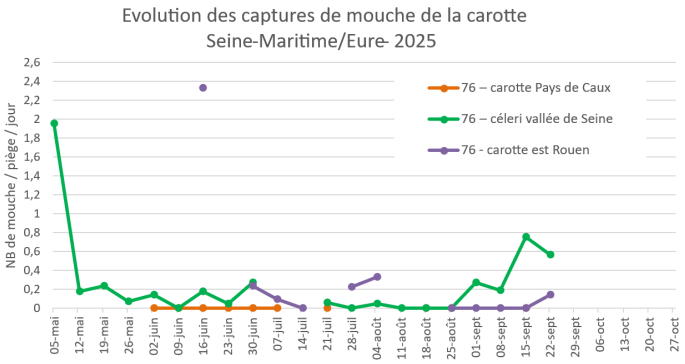

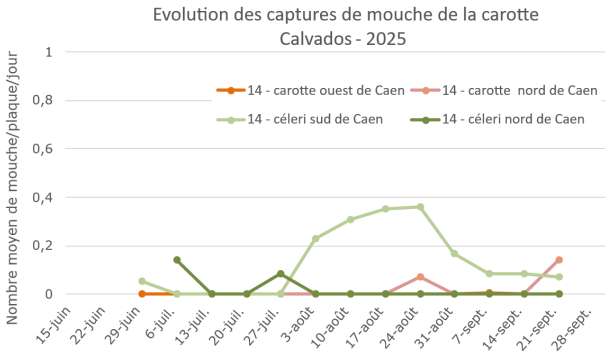

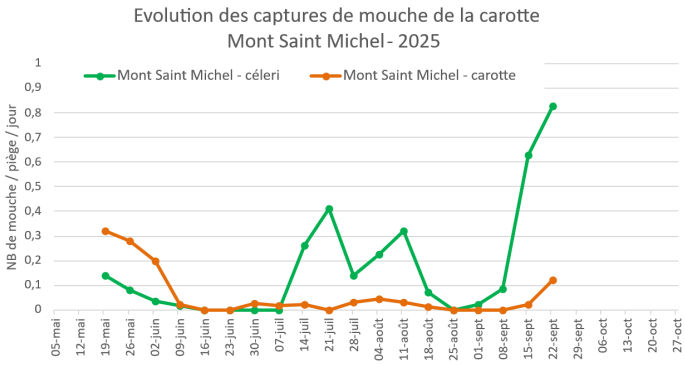

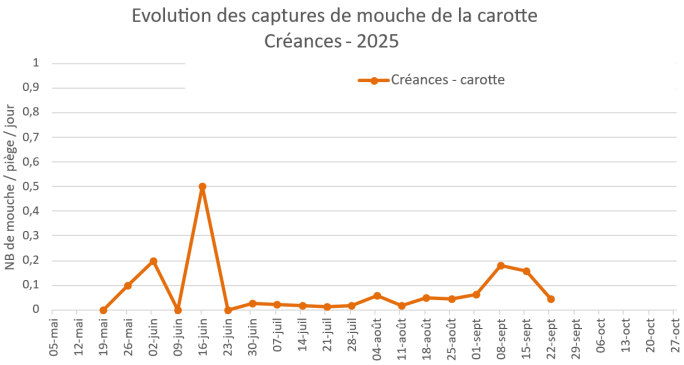

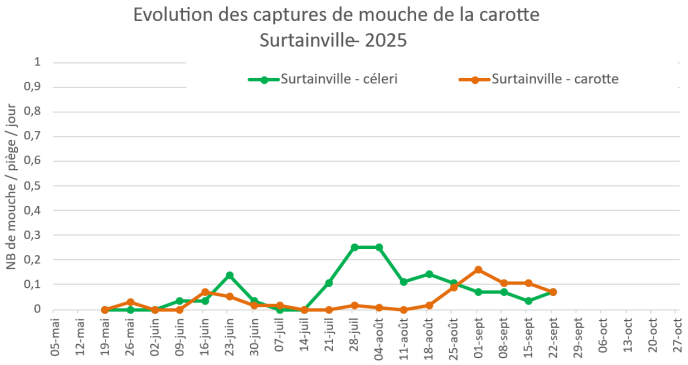

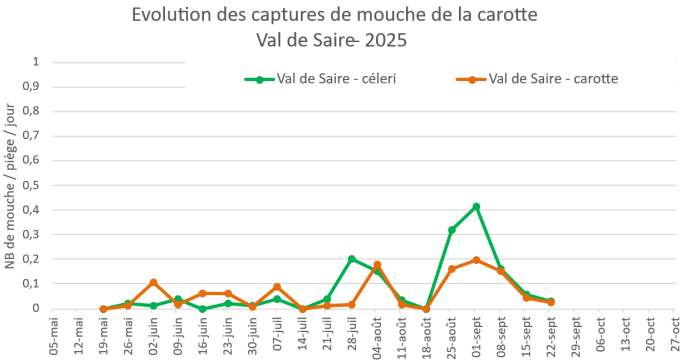

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3

La culture de carotte est sensible à partir du stade 2F et jusqu'à 3 semaines avant la récolte.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Evolution du risque :
L'activité de la mouche de la carotte est toujours en augmentation sur le secteur du Mont Saint Michel et des captures sont enregistrées sur l'ensemble des secteurs. Les températures actuelles restent favorables à son vol. En présence de mouches, le risque de développement de galeries est présent pour les parcelles de carotte à plus de trois semaines de la récolte.
Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un voile anti-insectes sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.
Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Mouche du céleri (SILEBAN)

Piégeage :
Les captures sont nulles.

Nb de mouche/plaque/jour	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39
Seine-Maritime_céleri	0	/	/	/	0	0	0	/
MSM_céleri	0	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_céleri	0,14	0	0	0	0,04	0,08	0,02	0
Surtainville_céleri	0	0	0,0357	0	0	0,07	0,03	0

Observations :
Aucune galerie n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :
Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :
Les piégeages sont nuls.
Le risque est très faible au vu des piégeages. Il n'y a plus de risque pour les céleris rave.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insectes sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Alternaria :

Observations :
Cette maladie est stable et reste présente essentiellement dans le nord Cotentin où il n'est pas noté de forte extension.

Evolution du risque :
Le temps sec annoncé n'est pas favorable à l'extension de cette maladie. Son évolution est tout de même à surveiller dans les cultures à fort développement foliaire. Les fortes rosées et l'irrigation sont des facteurs favorisants.

Septoriose :

Observations :
Cette maladie est notée dans trois parcelles de céleris rave sur 2 à 25% des plantes.

> **Elément de biologie :**
> Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.

Septoriose

Evolution du risque :
Le temps sec annoncé n'est pas favorable à l'extension de cette maladie. La septoriose est à surveiller sur les céleris branche pour lesquels la présence de taches sur le feuillage affecte la présentation du produit. Pour les céleris rave en fin de cycle, il n'y a plus de risque de pénaliser le grossissement des raves.

Gestion du risque :

> **Prophylaxie :**
> - Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
> - Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
> - Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
> - Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		*3 parcelles de chou*	De +10 feuilles à récolte pour les choux De levée à grossissement pour les navets
50	Mont Saint Michel	*3 parcelles de navet*	
	Val de Saire	*5 parcelles de chou* *3 parcelles de navet*	
	Surtainville	*1 parcelle de chou* *1 parcelle de navet*	
14	Nord de Caen	*3 parcelles de chou*	

Aleurode :

Observations :
La présence d'aleurodes reste notée dans le Calvados et la vallée de Seine, dans trois parcelles, sur 80 à 100% des choux de Milan. Les effectifs vont de 5 à 30 mouches blanches par chou.

Evolution du risque :
Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques sont favorables à leur multiplication à la face inférieure des choux. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Altise :

Observations :
La présence des altises est en recul cette semaine. Elles sont constatées dans une parcelle du val de Saire sur 4 % des choux et dans trois parcelles de navet du nord Cotentin sur 4 à 8% des plantes. Quelle que soit la culture, les effectifs sont faibles et varient de 1 à 2 altises par plante.

Nuisibilité :
Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.
En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :
Globalement, peu à pas de risque hormis sur les jeunes plantules de navet. Une surveillance régulière de vos parcelles de plantules de navet est conseillée pour suivre l'évolution des populations. Les parcelles de choux du réseau ont dépassé le stade sensible de 10 feuilles, donc la période à risque est terminée pour cette culture.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Chenilles :

Observations :
Comme la semaine dernière, la présence de chenille est faible dans les parcelles du réseau. Des chenilles de noctuelles du chou ont été observées dans une parcelle située en vallée de Seine sur 5% des plantes.

Adulte et chenilles de teigne des crucifères

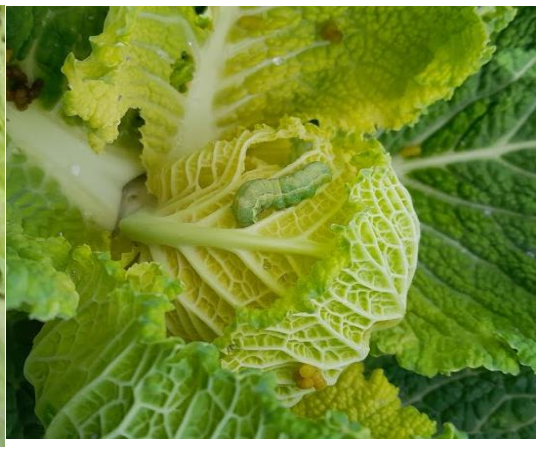

Chenille et dégâts de noctuelle

Evolution du risque :
Le retour d'un temps sec va de nouveau être favorable au vol des papillons et à la ponte des œufs.

Sur les choux d'automne, observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de surveiller l'éclosion des œufs et ainsi repérer les toutes premières chenilles.
Observez également attentivement, les choux feuilles en début de pommaison ainsi que ceux à inflorescence pour lesquels la présence de chenilles ainsi que de déjections peut conduire à des déclassements.

Les chenilles de noctuelle, de teigne et de piéride de la rave pénètrent dans les pommes et y laissent des déjections. Celles de piéride du chou restent sur les feuilles extérieures.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :

Piégeage :
Les captures se maintiennent sur le secteur du Mont Saint Michel, elles sont nulles dans le nord Cotentin.

Nb moyen de mouche d chou/piège/semaine	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39
Surtainville_chou	0	0	0	0	0	0	0
Surtainville_navet	0	0	0	0	1	0	0
Val de Saire_chou	0	0,2	0	0	0	0,1	0
Val de Saire_navet	1	0,6	0,33	0,16	0,3	0	0
Mont St Michel_navet			Mise en place des pièges	3	0,6	2,8	2,5

Observation :
Il n'est pas observé de dégâts dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Une activité de cette mouche est toujours enregistrée sur certains secteurs. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile durant tout le cycle des crucifères racines.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Gestion du risque :

Prophylaxie :

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Observations :

Comme dans le précédent bulletin, la présence de pucerons cendrés est observée dans sept parcelles du réseau sur 8 à 50% des choux.

Pucerons parasités (SILEBAN), larve de syrphe et larve de chrysope (CA Normandie)

Evolution du risque :

Les conditions climatiques annoncées sont favorables à leur développement. Observez attentivement en début de pommaison afin d'éviter la formation de colonies sous le feuillage. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Gestion du risque :

Gestion des pucerons cendrés du chou (*Brevicoryne brassica*) sur chou-fleur - Fiche 1
https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Gestion_Des_Pucerons_Cendres_Du_Chou_(brevicoryne_Brassica)_Sur_Chou-fleur_-_1

Maladies sur feuillage :

Observations :

Globalement, peu de maladie du feuillage.
La présence d'*Alternaria* est stable, elle est présente dans deux parcelles du val de Saire et une du Calvados sur 24 à 100% des choux.

La maladie des taches noires progresse un peu. Elle est notée dans une parcelle du val de Saire sur 36% des choux contre 24% la semaine dernière.

Evolution du risque :

Le retour de conditions sèches est peu à pas favorable à leur développement. A surveiller également en cas d'irrigation et/ou de fortes rosées.
Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.

- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Pour *Mycosphaerella*, les variétés ont des sensibilités très variables à cette maladie. Certaines variétés de chou-fleur d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

Gestion de Mycosphaerella sur chou-fleur - Fiche 1 :
https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Gestion_De_Mycosphaerella_Sur_Chou-fleur_-_Fiche_1

Rouille blanche :

Observation :
Depuis deux semaines, cette maladie est en progression dans la parcelle de Surtainville et touche 40% des choux contre 24% dans le précédent bulletin.

Elément de biologie :
Le champignon se conserve dans le sol sous forme d'oospores (source primaire de l'inoculum) et sur les débris de culture ou sur des adventices de la famille des Brassicacées. Des sporanges sont produits dans les pustules et sont disséminés par le vent, la pluie et les insectes.
L'optimum pour la germination des spores est de 12°C. Le développement du champignon requiert une humidité stagnante sur les plantes, et une température optimum de 20°C.
Source : https://ephytia.inra.fr/fr/C/22741/Vigi-Semences-Albugo-candida-Rouille-blanche-des-cruciferes#:~:text=Albugo%20candida%20est%20l'agent,la%20moutarde%20et%20les%20navets.

Pustules de rouille blanche (SILEBAN)

Evolution du risque :
Le retour de conditions sèches est peu à pas favorable à son développement. A surveiller également en cas d'irrigation et/ou de fortes rosées.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Il existe des différences de sensibilité variétale.

Bactériose du feuillage : Nervation noire

Observations :
Il n'est pas observé de progression dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Suite aux épisodes pluvieux, il convient d'observer régulièrement vos variétés plus sensibles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Il existe des différences de sensibilité variétale.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*1 parcelle*	De 9 feuilles à récolte
76 - 27		*3 parcelles*	
50	Lingreville	*1 piégeage teigne en AB*	
	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*7 parcelles*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles*	
	Créances	*6 parcelles*	

Thrips :

Observations :
Des thrips sont présents dans toutes les parcelles du réseau sur 12 à 100% des poireaux.

Piégeage :
Les captures sont en nette augmentation dans tous les secteurs.

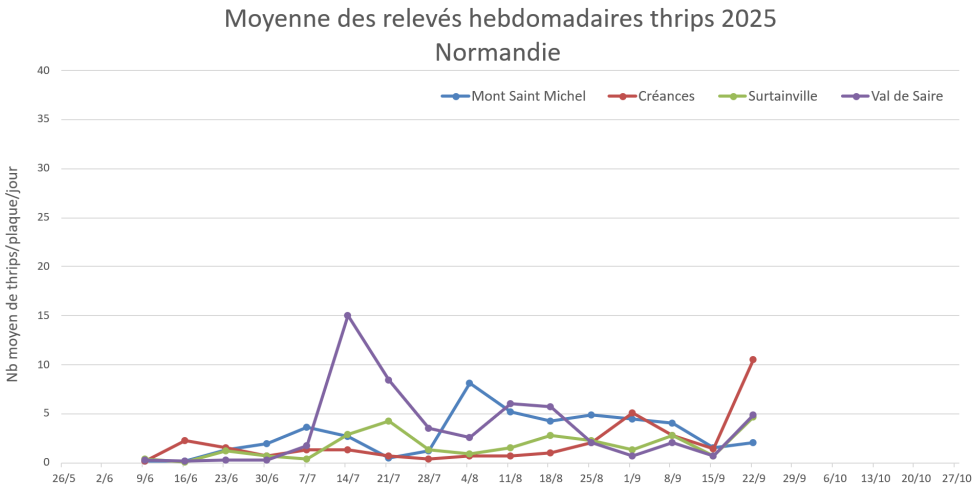

Evolution du risque :
Avec l'arrêt des averses, **le risque augmente** dans les parcelles du réseau, notamment celles où des populations sont installées. Observez attentivement vos parcelles de poireaux d'automne.
Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Gestion du risque :

Biocontrôle :
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole. Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mouche mineuse *Phytomyza gymnostoma* :

Observations :
Les piqures de nutrition s'intensifient en vallée de Seine.

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.
L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.
La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Pour en savoir plus : https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau

Evolution du risque : le vol d'automne de la mineuse est en cours en vallée de Seine. **Observez** attentivement vos parcelles. **Le risque est présent.**

Gestion du risque :
Gestion de la mouche mineuse (*Phytomyza gymnostoma*) sur poireau – Fiche 2
https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Gestion_De_La_Mouche_Mineuse_(phytomyza_Gymnostoma)_Sur_Poireau_%E2%80%93_Fiche_1

Teigne :

Observations :
Aucune chenille ni lacération de feuillage n'ont été observées dans les parcelles du réseau.

Adulte de teigne du poireau

Dégâts au cœur du poireau

Piégeage :

Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35	Sem 36	Sem 37	Sem 38	Sem 39
50 - Créances	/	0	2	0	3	12	5	/	/
50 - Lingreville	1	0	0	0	0	8	7	2	0
50 - Surtainville	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76 – Vallée de Seine	/	0	/	/	0	/	0	0	0

Evolution du risque :
Le risque débute dès la présence de chenilles. Surveillez vos parcelles sur le secteur de Lingreville où des papillons sont régulièrement piégés. Observez attentivement vos parcelles. Les pièges peuvent être retirés des parcelles quand aucune capture n'a été enregistrée depuis 3 semaines.

Rouille :

Observations :
Depuis la semaine dernière, cette maladie est stable dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie :

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

- Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :
Le retour de conditions sèches est peu à pas favorable à son développement. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Il peut aussi être accentué par l'irrigation ou une forte rosée. Evolution à suivre notamment sur les poireaux d'automne.

Alternaria/Stemphylium :

Observations :
Cette maladie est stable dans les parcelles de poireaux du réseau.

Evolution du risque :
Les fréquentes averses ont été favorables au développement de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Il peut aussi être accentué par l'irrigation ou une forte rosée. Evolution à suivre notamment sur les poireaux d'automne.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76-27	Vallée de Seine	*2 parcelles*	De 10/12 feuilles étalées à récolte.
14		*5 parcelles*	
50	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*4 parcelles*	
	Créances	*2 parcelles dont 1 en AB*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles laitues + 2 parcelles frisées*	
	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
	Lingreville	*1 piégeage noctuelle gamma en AB*	

Limaces :

Observations :
Leur présence est toujours relevée significativement dans le sud Manche.

Pour en savoir plus :
- Note nationale BSV :
http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :
Les fréquentes averses ont été favorables à leur activité mais le retour d'un temps sec leur sera moins favorable.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Voir le BSV n°7 du 15 mai 2025 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_07_2025_05_15.pdf

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Noctuelles défoliatrices :

Chenille d' *A. gamma*

Chenille de noctuelle *H. armigera*

Piégeage *Autographa gamma* **:**
Les captures sont hétérogènes entre les secteurs.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39
Surtainville	12	15	11	4	6	2	3	5
Val de Saire	1,75	3,5	11	6	5	4	3,25	10,5
Créances	3	2	0	0	2	1	1	1
Mont Saint Michel	17,5	17	33	29	20	2	5	8
Lingreville	5	0	0	2	0	2	1	3
Calvados	27	22	27	2	3	4	8	16

Piégeage *Heliothis armigera* **:**
Les captures sont en recul dans tous les secteurs.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39
Val de Saire	0	0	0	0	0	0	0	0
Créances	0	0	4	23	13	5	8	3
Mont Saint Michel	2	0	11	27	30	19	8	4
Calvados	5	3	3	14	/	1	18	2
Surtainville	0	0	0	0	0	0	0	0
Vallée de Seine	0	/	/	/	/	3	6	1

Observations :

	Situation semaine	Tendance
Surtainville	Présence de chenille dans une parcelle sur 4% des laitue	= à ↗
Val de Saire	Présence de chenille dans deux parcelles sur 4% des laitue	= à ↗
Créances	Absence de chenille	↘
Mont Saint Michel	Présence de chenille dans une parcelle sur 4% des frisées	=
Calvados	Absence de chenille	=
Seine-Maritime et Eure	Absence de chenille	=

Evolution du risque :
Globalement, le risque est actuellement très faible en parcelle. Evolution à suivre avec l'arrêt des averses qui sera favorable au vol des papillons.
Le risque augmente sur les séries en début de pommaison notamment dans les secteurs où des papillons d'*Heliothis* sont piégés.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Gestion du risque :

Biocontrôle :
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole . Contactez votre technicien.

Pucerons :

Observations :
La présence de pucerons de la laitue est toujours notée dans le Calvados (4 parcelles) sur 12 à 100% des salades, dans deux parcelles situées en vallée de Seine sur 24% des laitues et une parcelle de Créances sur 20% . Des colonies plus ou moins importantes sont installées.

Seuil indicatif de risque :
Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :
Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*. Plus de détails : https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/

Colonie de *Nasonovia ribisnigri* au cœur d'une laitue

Evolution du risque :
Les populations se maintiennent dans certaines parcelles. Dans les parcelles avec présence de colonies, le risque reste important. Situation à surveiller. Observez régulièrement vos dernières séries afin de repérer les colonies et l'action de la faune auxiliaire.

Thrips :

Observations :
Aucun thrips n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Les fréquentes averses n'ont pas été favorables au vol des thrips. Avec le retour d'un temps sec, observez vos dernières séries.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mildiou :

Mildiou sporulant

Observations :
Cette maladie est observée dans le sud Manche en AB sur des séries en récolte.

> **Pour en savoir plus :**
> http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie

Evolution du risque :
Les conditions humides ont été très favorables au développement de cette maladie sur les stades proche de la récolte. Le risque reste présent.
Restez vigilants et observez vos parcelles, notamment en cas d'humidité persistante, de forte rosée, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement Bl29-41).

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Bactériose

Observations :
Des taches de bactériose sont constatées dans trois parcelles situées dans le val de Saire.

> **Pour en savoir plus :**
> https://ephytia.inra.fr/fr/C/5936/Salades-Bacteries-foliaires#:~:text=Cette%20bact%C3%A9rie%20peut%20attaquer%20toutes,par%20aspersion%20au%20stade%20rosette.

Evolution du risque :
Les conditions actuelles restent très favorables à leur développement notamment avec l'augmentation des températures et la présence de fortes rosées.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :

« Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : http://www.ecophytopic.fr/

Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions règlementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs